

PARCOURS MUSIQUE AU CONSERVATOIRE

EVEIL - 5 ans

Durée : 1 an

> 45 min hebdomadaires

Évaluation continue par des fiches semestrielles envoyées aux parents.

Objectifs :

- ▶ Développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- ▶ Former l'oreille le plus tôt possible



PARCOURS DÉCOUVERTE - 6 ans

Durée : 1 an

> 45 min de formation musicale hebdomadaires
> 30 min d'instrument hebdomadaires

Évaluation continue par des fiches semestrielles envoyées aux parents.

A l'issue de l'année d'éveil, l'enfant pratique : 6 instruments de son choix à raison de 3 séances par instrument, 3 séances de chant et 6 séances d'initiation à la danse.



INITIATION - 7 ans

Durée : 1 an

> 45 min de formation musicale hebdomadaires
> 40 min hebdomadaires d'instrument à deux

Évaluation continue par des fiches semestrielles envoyées aux parents.

Objectifs :

- ▶ Apprentissage d'un instrument d'une façon ludique.
- ▶ Réorientation possible de l'enfant.



CYCLE I – à partir de 8 ans

Durée : 3 à 5 ans

> 1h de pratiques collectives vocales et/ou instrumentales hebdomadaires
> 1h (à 2 élèves) d'enseignement instrumental ou vocal
> 1h30 d'enseignement de la formation et culture musicales hebdomadaires

Évaluation continue par des fiches semestrielles envoyées aux parents, livret de l'élève et examen de fin de Cycle I (note de contrôle continu : 60% et examen : 40%).

Premiers temps d'études musicales.

Ce cycle peut constituer une fin en soi.

Objectifs :

- ▶ Découverte globale et généraliste.
- ▶ Bases d'une pratique collective et individuelle.
- ▶ Premiers repères culturels.
- ▶ Classes à horaires aménagés possibles avec le collège des Balmettes (de la 6ème à la 3ème)



CYCLE II

Objectifs :

- ▶ Développement des connaissances artistiques et musicales.
- ▶ Bases d'une autonomie en vue d'une pratique en amateur.
- ▶ Ouverture culturelle, transdisciplinarité et approche d'esthétiques.
- ▶ Classes à horaires aménagés possibles avec le collège des Balmettes, les lycées Charles Baudelaire et Gabriel Fauré et l'Université de Savoie.



CURSUS TRADITIONNEL

Durée : de 3 à 5 ans

> 1h30 de pratiques collectives vocales et/ou instrumentales
> 1h (à 2 élèves) d'enseignement instrumental ou vocal, les 2 premières années, 1h30 à 2 les 2 ou 3 dernières années
> 1h30 d'enseignement de la formation et culture

Brevet d'études musicales (BEM) : examen de fin de Cycle II en mars/avril (50 %) et contrôle continu (50%) validé par un livret et des fiches semestrielles pour l'entrée en Cycle amateur III. Possibilité ensuite de passer l'examen d'entrée en CEPI en octobre.

PARCOURS PERSONNALISÉ

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite (pour les élèves en 3° et 4° années uniquement)

> 1 module principal de pratique collective
> Module(s) complémentaire(s) au choix
> Enseignement instrumental ou vocal et/ou de formation et culture musicales

Attestation ou capitalisation de modules pour présenter le Brevet d'études musicales (BEM).



CYCLE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL (CEPI) Cycle à orientation professionnelle (en préfiguration)

CEPI en préfiguration

Objectifs :

- ▶ Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle.
- ▶ Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur.
- ▶ Classes horaires aménagés possibles avec les lycées Charles Baudelaire et Gabriel Fauré et l'Université de Savoie.

Durée : 3 ou 4 ans
Volume horaire total : 750 h

> 1 module principal
> 3 modules associés
> 1 module d'enseignement complémentaire
> 1 unité d'enseignement au choix
> 20h d'information sur les métiers de la culture

Obtention du Diplôme d'études musicales (DEM) sur examen et contrôle continu.

CYCLE III – AMATEUR

Cycle à orientation amateur (cursus diplômant)

Objectifs :

- ▶ Développer un projet personnel.
- ▶ Accéder à une pratique autonome en s'intégrant dans le champ de la pratique en amateur.
- ▶ Acquérir des connaissances structurées.
- ▶ Approfondissement de connaissances et/ou de pratiques pour les musiciens amateurs.
- ▶ Classes à horaires aménagés possibles avec les lycées Charles Baudelaire et Gabriel Fauré et l'Université de Savoie.

Durée : 2 ans minimum
Volume horaire total : 300 h

> 1 Unité de valeur dominante
> 3 Unités de valeur complémentaires

Obtention du Certificat d'études musicale (CEM) sur examen et contrôle continu.

FORMATION CONTINUEE

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite

> Parcours construit autour du projet de l'élève à partir de l'offre de formation du CRR dont la pratique collective est obligatoire.

Attestation